

## DÉCLARATION VOLONTAIRE DES FRÊNES SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Afin de nous aider à répertorier tous les frênes sur le territoire de la Ville de Contrecœur pour lutter contre l'agrile du frêne, veuillez remplir ce formulaire et nous le faire parvenir.

Nom :	Adresse	2:
		:
Nombre de frênes sur votre propriété :		
	EXEMPLE	CROQUIS
Sur le croquis, dessinez tous les éléments pertinents (maison, aire de stationnement, haie, piscine, ligne de propriété) afin de bien localiser les frênes sur votre	Cour arrière  50 cm  Maison  Stationnement  70 cm	Cour arrière
propriété.	Cour avant	Cour avant
1,3 m	Prise du diamètre de l'arbre  1) Positionnez les frênes sur votre propriété  2) Indiquez le diamètre de l'arbre en centimètre.  La mesure du diamètre doit être prise à 1,3  mètre du sol.	Pour vérifier l'état de santé des frênes Nous donnez-vous accès à votre cour arrière en votre absence <b>oui  non</b>
Signature du propriétaire (obligatoire) :		
Date :		
À remettre : Ville de Contrecœur  Division de l'urbanisme  5000, route Marie-Victorin  Contrecœur (Québec) JOL 1C0  Tél. : 450 587-5901, poste 222		
ou par courriel : <u>lecomptev@ville.contrecoeur.qc.ca</u>		
Reçu par :	Date : _	